

**COMMUNIQUÉ**

Sous embargo jusqu’au 5 décembre 2024

**Changement de gouvernance pour la gestion**

**de la récupération dans la MRC de L’Islet**

**Saint-Jean-Port-Joli, le 17 décembre 2024 –** La MRC de L’Islet annonce qu’elle assumera désormais la gestion de la collecte de la récupération sur l’ensemble de son territoire. L’organisme de gestion Éco Entreprises Québec (ÉEQ) encadrera la MRC dans cette transition de gouvernance dès janvier 2025. Cette réorganisation s’inscrit dans le cadre de la modernisation de la collecte sélective des matières recyclables et vise à assurer une gestion optimale des collectes, tout en maintenant un service de proximité pour les citoyens.

Le principal changement à prévoir, pour certaines municipalités, sera le jour de collecte de la récupération, en raison de la signature d’un nouveau contrat regroupant tout le territoire. La fréquence de la collecte des bacs bleus, quant à elle, restera inchangée et aura toujours lieu une fois toutes les deux semaines.

La MRC de L’Islet souhaite rassurer les citoyens que le service de proximité déjà établi avec leur municipalité respective sera maintenu malgré ce changement de gouvernance. Les questions et préoccupations de la population en lien avec la collecte de la récupération continueront d’être prises en charge par le personnel de leur bureau municipal.

Éco Entreprises Québec invite la population de la MRC à consulter le site **www.bacimpact.ca** pour toutes questions concernant la récupération des matières recyclables.

La MRC de L’Islet remercie tous ses citoyens pour leur précieuse collaboration et leur engagement envers la protection de l’environnement.

– 30 –

|  |  |
| --- | --- |
| **Source :**  | **Information :**  |
| Camille BissonDirectrice des communications et du marketing territorialMRC de L’Islet418 598-3076, poste 243 c.bisson@mrclislet.com | Luce BergeronCoordonnatrice à la gestiondes matières résiduelles MRC de L’Islet418 598-3076, poste 222l.bergeron@mrclislet.com |